

ACTO Spécial volants est un aérosol contenant un polymère d'origine végétale. Il agit par immobilisation en formant une pellicule autour des insectes, les empêchant rapidement de se mouvoir et de respirer. Le temps d'action est de l'ordre de quelques minutes selon l'espèce d'insecte et de sa taille. Il est biodégradable et ne contient aucune substance active biocide.

Il peut être utilisé en extérieur et en intérieur dans toutes les pièces de la maison. Il peut laisser une pellicule qui se nettoie facilement à l'eau savonneuse.

MODE D'EMPLOI :

Pulvériser directement sur l'insecte nuisible, à une distance entre 10 et 30 centimètres, jusqu'à obtenir un enrobage complet. Plusieurs pulvérisations peuvent être nécessaires. Pour une efficacité optimale, attendre que l'insecte soit immobile. Ne pas vaporiser sur les surfaces destinées à entrer en contact avec des denrées alimentaires. Ne pas vaporiser sur les végétaux et les animaux. Se laver les mains après utilisation. Le produit n'a pas d'action rémanente.



DANGER

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors

de portée des enfants. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

UFI : 9530-F0R9-900M-NRPU